

Contenu principal:

Le service d'aide à la gestion des Archives communales du Sivom Alliance Nord-Ouest s'est lancé dans une série historique et thématique. Deuxième thème abordé, en février 2018 : l'histoire des sapeurs pompiers du territoire, du XIXe siècle à nos jours.



Incendies sur de Bommès, 1934

La 2^{ème} Guerre mondiale

En avril 1941 sur les 40 hommes que compte la compagnie, 35 sont présents au corps et 7 sont prisonniers de guerre. Le lieutenant commandant Eugène Lemay, quant à lui, réside en France non occupée. 10 sapeurs-pompiers sont employés aux services de défense passive et de débâlage. Ces derniers participent notamment en juin et juillet 1940 au débâlage des décombres résultant de l'explosion du pont sur la Deûle (20 immeubles partiellement détruits et sept complètement). En novembre de la même année, un incendie éclate aux Ets Lestariq, fabrique de chicorée. Les soldats pompiers de l'armée de l'air allemande interviennent pour éteindre le feu. Le maire les remerciera dans un courrier qu'il adresse au commandant de l'aviation pour « les féliciter de la promptitude à se rendre sur les lieux du sinistre la nuit, leur adresse à combattre le feu et le dévouement dont ils ont fait preuve dans le calme et l'organisation, maîtrisant ainsi le feu en très peu de temps à la satisfaction de tous ».

Pour lutter contre les incendies, le corps dispose en plus d'une motopompe et de trois pompes à bras, d'une auto provenant de la récupération du matériel anglais

Le Service d'Aide à la Gestion des Archives Communales

Ce service proposé par le Sivom alliance nord-ouest depuis 2007 aux communes adhérentes est constitué de trois archivistes. Il intervient dans les mairies pour traiter les archives anciennes comme contemporaines. Il réalise également un travail d'évaluation des collections patrimoniales des communes.

Nous contacter : archives@sivomao.fr

Sources : archives communales et Pierre Pennequin

que la Standkommandantur de Wambrechies leur a autorisé à remettre en marche. Il existe également une motopompe en bon état à la distillerie Claeysse. En 1942, le camion de Maurice Cileq qui est aménagé pour le transport de blessés touchés sera réquisitionné au titre de la défense passive pour transporter la motopompe et les pompiers sur les lieux des incendies.

Les manifestations

La fête nationale est instituée en France le 14 juillet 1890. Elle ne sera célébrée à Wambrechies qu'à partir de 1902 par des remises de prix aux pompiers et à la société de musique, une distribution de pain et de vin aux vieillards de l'hospice, l'installation de jeux publics en plusieurs endroits et le pavéement et l'illumination de la mairie. Le maire explique qu'en 1890 et 1891 la célébration n'a pas lieu car la majeure partie des habitants est cultivateur ou ouvrier et ne peut de ce fait se soustraire de leurs travaux. Seuls les notables assistent à cette époque aux fêtes des villes de Paris et Lille.

On trouve la trace de la fête de la Sainte Barbe à Wambrechies en 1900 avec l'organisation d'un banquet et la réception en mairie des pompiers afin de leur décerner des médailles d'honneur. En 1904, elle est annulée pour cause de deuil trop récent dans la compagnie. Le sapeur Jupin André étant décédé en octobre. A la place, une messe de Ste Barbe est célébrée dans le courant de décembre. Le banquet sera finalement donné en février 1905 au café l'Hotel des sapeurs-pompiers pour le départ du commandant Deroubaix qui démissionne pour raisons de santé.

Wambrechies

Les sapeurs pompiers du Sivom alliance nord-ouestLa compagnie devant la mairie, début XX^{ème} siècle**Les pompiers, nos sapeurs-héros !**

Trois cents ans se sont écoulés depuis la création du premier corps des sapeurs-pompiers. Depuis Saint-Louis, la lutte contre l'incendie était confiée aux artisans du bois et du bâtiment. La plupart des maisons étant en bois, ils avaient tout ce qu'il fallait autour pour éviter la propagation. Pour l'expansion « sapeur ou faire la part du feu ».

Édouard de la Roche, le 23 février 1716, vise à réglementer les retards des pompes à eau à Paris. François du Perrier, introducteur de la pompe à incendie en France, est nommé directeur des pompes et chargé d'organiser un corps de 60 gardes-pompiers dans la capitale. Désigné à l'origine un constructeur de pompe, le terme « pompier » est officialisé en 1802.

Le 1^{er} juillet 1800, un terrible incendie ravage l'ambassade d'Autriche à Paris. Présents sur les lieux et témoins de la mort de nombreuses personnes, Napoléon I^{er} décide dès l'année suivante de remplacer les anciens gardes-pompiers de Paris par un bataillon de sapeurs-pompiers désormais militaire, caserné et portant

l'uniforme. Le 6 février 1815, le Ministre de l'intérieur adresse une lettre aux préfets les invitant à créer dans chaque commune un service de secours contre l'incendie exclusivement civil. C'est pourtant la Garde nationale qui entre en 1831 et 1871 est chargée dans chaque commune à la fois du service d'ordre et du service d'incendie. Après sa dissolution, le décret du 29 décembre 1875 organise des corps de sapeurs-pompiers municipaux, armés et chargés des mêmes missions.

La création d'un nouveau statut met fin en 1925 à l'armement des pompiers. En 1932, le « numéro d'appel 18 » leur est attribué. Après la Deuxième Guerre mondiale, la prise en charge de la lutte contre l'incendie est progressivement confiée aux départements, dans lesquels sont créés des « Services départementaux d'incendie et de secours » (SDIS), qui prennent peu à peu le relais des sapeurs-pompiers communaux volontaires.

**Les Sapeurs Pompiers de Wambrechies****Poids : 2.16 Mo**[Téléchargement](#) [1]



Sources: archives communales



Page 2 sur 9

cession de son père décédé. Entré au corps en mai 1940, à l'âge de 16 ans, il sera commandant de la compagnie jusqu'en 1988.

Dès 1948, la commune décide d'améliorer la caserne en construisant une porte d'entrée à ouverture rapide et une tour de séchage et de manœuvre. La porte sera achevée en 1949 et la caserne sera inaugurée en septembre 1950, en présence de sapeurs-pompiers des communes voisines, Marquette, La Madeleine, Wambrechies et Lille.

L'année 1951 sera marquée par deux incendies dans des usines andréennes. La 1^{re} se déclare le 5 mars dans la filature Lemain Desfontaines. Les pompiers décoururent en arrivant sur les lieux les 3^{ème} et 4^{ème} étages de l'édifice de lin en feu et la toiture en partie effondrée. Ils évitèrent la propagation aux étages supérieurs et le feu fut maîtrisé et éteint une heure plus tard. Le feu provenait de l'explosion d'une chaudière à mazout située au rez-de-chaussée. Les dégâts sont estimés à 5 ou 6 millions de francs. La filature sera incendiée par moins de 10 fois en dix ans. Le 2^{ème} incendie se déclare le 2 avril dans les logements des ouvriers étrangers des Ets Kuhlmann. Trois baraquements de 150m² construits en bois sont entièrement consumés par le feu. Pour remercier les pompiers du dévouement apporté lors de cet incendie, les Ets Kuhlmann versent une somme de 10 000 Fc en faveur de la caisse de secours des pompiers de Saint-André. Le sapeur Herbaut sera blessé par l'effondrement d'un des baraquements en flamme. En 1957, le feu éclate à nouveau dans ces baraquements, les détruisant en quelques minutes.

En raison de l'importance des industries sur son territoire, la commune décide de se doter de tous les engins modernes de lutte contre l'incendie permettant aux pompiers d'être rapides et efficaces : une voiture ambulance en 1947,



Mazouterie et tour de séchage, 1952

Le 1^{er} janvier 1968, la compétence communale de lutte contre l'incendie est transférée à la nouvelle CUDEL. Ainsi 39 corps de sapeurs-pompiers, dont celui de Saint-André, sont regroupés pour ne former qu'une unité. Le détachement de Saint-André commandé par le commandant Nivelle, opère en 1^{er} lieu sur le territoire de la commune et participe en renfort pour les interventions importantes dans la périphérie de la métropole.

La permanence de la caserne sera supprimée en 1982 ce qui entraînera la mise en place à Saint-André, 50 ans après son apparition en France, du n° d'appel 18. Auparavant, les Andréens devaient composer le 51.68.04 !

Le Service d'Aide à la Gestion des Archives Communales

Ce service proposé par le Sivom alliance nord-ouest depuis 2007 aux communes adhérentes est constitué de trois archivistes. Il intervient dans les mairies pour traiter les archives anciennes comme contemporaines. Il réalise également un travail de valorisation des collections patrimoniales des communes.

Nous contacter : archives@sivomno.fr

Sources : archives communales

Saint-André

Les sapeurs pompiers du Sivom alliance nord-ouest



Les pompiers, nos sapeurs-héros !

Trois cents ans se sont écoulés depuis la création du premier corps des sapeurs-pompiers. Depuis Saint-Louis, la lutte contre l'incendie était confiée aux artisans du bois et du bâtiment. La plupart des maisons étant en bois, ils abritaient tout ce qui se trouvait autour pour éviter la propagation. D'où l'expression « saper ou faire la part du feu ».

Édouard de Launay, le 23 février 1716, vise à réglementer l'entretien des pompes à eau à Paris. François du Plessis, intendant de la pompe à incendie en France, est nommé directeur des pompes et chargé d'organiser un corps de 60 gardes-pompiers dans la capitale. De la guerre à l'origine un constructeur de pompe, le terme « pompier » est officialisé en 1802.

Le 1^{er} juillet 1830, un terrible incendie ravage l'ambassade d'Autriche à Paris. Présent sur les lieux et témoin de la mort de nombreuses personnes, Napoléon 1^{er} décide dès l'année suivante de remplacer les anciens gardes-pompiers de Paris par un bataillon de sapeurs-pompiers désormais militaire, caserne et portant

Uniforme

Le 6 février 1815, le Ministre de l'intérieur adresse une lettre aux préfets les invitant à créer dans chaque commune un service de secours contre l'incendie exclusivement civil. C'est pourtant la Garde nationale qui entre 1831 et 1871 est chargée dans chaque commune à la fois du service d'ordre et du service d'incendie. Après sa dissolution, le décret du 29 décembre 1875 organise des corps de sapeurs-pompiers municipaux, armés ou chargés des deux mêmes missions.

La création d'un nouveau statut met fin en 1925 à l'armement des pompiers. En 1932, le « numéro d'appel 18 » leur est attribué. Après la Deuxième Guerre mondiale, la prise en charge de la lutte contre l'incendie est progressivement confiée aux départements, dans lesquels sont créés des « Services départementaux d'incendie et de secours » (SDIS), qui prennent peu à peu le relais des sapeurs-pompiers communaux volontaires.



Les Sapeurs Pompiers de Saint André-lez-Lille

Poids : 1 Mo

[Téléchargement](#) [3]

et Vandermerch située rue de Wameton et le 2 juin 1903, un violent incendie éclate à nouveau, le soir, dans la même fabrique d'huile. En quelques instants, les flammes, alimentées par des matières essentiellement inflammables, prennent une extension considérable, et malgré l'arrivée des pompiers de Lille, demandés téléphoniquement, tout est détruit. Les flammes ne sont pas éteintes non plus. Le 10 août 1907, un incendie allumé par la foudre se déclare dans la filature Poullet d'Halluin et Fils, rue de Lille, établissement occupant plus de 700 ouvriers.

En 1940 et 1973, ce sont les Ets Van Robaey qui sont ravagés par les flammes. En 1994, c'est un employé « aviné » qui met le feu au hangar de lin. Les pompiers vont combattre sans lâcher le foyer pendant 3 jours. En 1977, l'usine de recyclage de vieux papiers rue de la Préville brûle. Cet incendie dure plusieurs jours et nécessite l'intervention des pompiers d'Amentières, de Lille et de Tournai. Cette usine, ancrée de la société CDR recyclage, brûlera encore de nombreuses fois.

La compagnie au XIX^{ème} siècle

En 1914, l'effectif s'élève à une vingtaine d'hommes. La grande guerre frappe brutalement Quesnoy, la ville sera détruite à 65%. La ligne de front est installée à quelques kilomètres, les Anglais bombardent la commune et l'église est ravagée en 1917 par un incendie. Les dégâts causés au matériel et à l'habillage des pompiers sont estimés à 140 000 Fr. En 1922, le corps est réorganisé, 25 hommes assurent le service contre l'incendie sous les ordres d'Henri Delbecq. On commence à cette même époque à se rééquiper mais ce n'est qu'en 1929 qu'une nouvelle motopompe est livrée et qu'une sirène électrique est achetée. Au début des années 1930, la commune met ses pompiers à disposition de Verleghem

et Deûlémont. A cette époque, la compagnie possède deux motopompes et un véhicule pouvant les transporter, 2 échelles d'une hauteur de 12 m et une échelle à crochets, ainsi que 2 pompes à bras. En 1930, le chef de corps est Etienne Lesaffre. Le corps est composé de 31 hommes, dont 1 lieutenant, 1 adjudant, 2 sous-officiers, 27 sapeurs et sapeurs. Ces hommes sont requis pour la défense passive. La déclaration de guerre sonne le départ des pompiers mobilisables.

Ils seront remplacés temporairement par de jeunes volontaires qui gèrent les incendies dus aux bombardements. Entre 1940 et la fin des années 1940, les pompiers connaissent des années sans feu. Ils bénéficient de nouvelles tenues et de l'acquisition en 1961 d'un fourgon pompe tonne Berliet. En 1960, les pompiers deviennent communaux, ils sont transférés à la commune urbaine de Lille (CUDL). A Quesnoy, on transfère un agent communal, le matériel et la caserne située dans la mairie. C'est la fin des pompiers communaux. Les pompiers de Quesnoy vont perdurer jusqu'à l'heure actuelle et en 2010 ils inaugurent même une nouvelle caserne au Pasau (route de Comines).



Le Service d'Aide à la Gestion des Archives Communales

Ce service proposé par le Sivom alliance nord-ouest depuis 2007 aux communes adhérentes est constitué de trois archivistes. Il intervient dans les mairies pour traiter les archives anciennes comme contemporaines. Il réalise également un travail de valorisation des collections patrimoniales des communes.

Nous contacter : archives@sivomno.fr

Sources : archives communales

Quesnoy-sur-Deûle

Les sapeurs pompiers du Sivom alliance nord-ouest



Incendie de l'Académie de l'Université d'Anvers en 1904

Les pompiers, nos sapeurs-héros !

Trois cents ans se sont écoulés depuis la création du premier corps des sapeurs-pompiers. Depuis Saint-Louis, la lutte contre l'incendie était confiée aux artisans du bois et du bâtiment. La plupart des maisons étant en bois, ils abritaient tout ce qui se trouvait autour pour éviter la propagation. Deux légendes « super ou faire la part du feu ».

Édouard de la Roche, le 23 février 1716, vise à réglementer l'entretien des pompes à eau à Paris. François du Plessis, intendant de la pompe à incendie en France, est nommé directeur des pompes et chargé d'organiser un corps de 60 gardes-pompiers dans la capitale. De la Roche à Brignone un constructeur de pompe, le terme « pompier » est officialisé en 1802.

Le 1er juillet 1830, un terrible incendie ravage l'ambassade d'Autriche à Paris. Présent sur les lieux et témoin de la mort de nombreuses personnes, Napoléon Ier décide dès l'année suivante de remplacer les anciens gardes-pompiers de Paris par un bataillon de sapeurs-pompiers désormais militarisé, caserne et portant

l'uniforme.

Le 6 février 1815, le Ministre de l'intérieur adresse une lettre aux préfets les invitant à créer dans chaque commune un service de secours contre l'incendie exclusivement civil. C'est pourtant la Garde nationale qui entre 1831 et 1871 est chargée dans chaque commune à la fois du service d'ordre et du service d'incendie. Après sa dissolution, le décret du 29 décembre 1875 organise des corps de sapeurs-pompiers municipaux, armés ou chargés des mêmes missions.

La création d'un nouveau statut met fin en 1925 à l'armement des pompiers. En 1932, le « numéro d'appel 118 » leur est attribué. Après la Deuxième Guerre mondiale, la prise en charge de la lutte contre l'incendie est progressivement confiée aux départements, dans lesquels sont créés des « Services départementaux d'incendie et de secours » (SDIS), qui prennent peu à peu le relais des sapeurs-pompiers communaux volontaires.



Les Sapeurs Pompiers de Quesnoy-sur-Deûle

Poids : 1.42 Mo

[Téléchargement](#) [4]

groupement de pompiers en une unité officielle présentant de sérieux inconvénients tant pour la commune que pour l'établissement, en particulier dans le cas toujours possible d'une simultanéité de sinistres. Les Ets Agache proposent de mettre à la disposition de la commune une pompe qui lui serait réservée. Après plusieurs études et de longues discussions, le maire opte pour le maintien en l'état des choses existantes, la commune étant assurée en cas de besoin du concours d'un personnel aguerri, familiarisé avec un matériel en bon état, ce qui ne pourrait être obtenu avant plusieurs années en cas de création d'un groupe communal pour lequel il serait difficile de trouver du personnel. Les pompiers sont alors équipés d'une tenue en draps et de bottes, de ceintures et de casques « Pompiers » ; toutefois comme le casque militaire est beaucoup plus solide et résistant aux chocs, les pompiers désirent en obtenir 10. Ils ne sont pas dotés de bottes.

Avant guerre, cet état de chose n'offrait pas d'importance, mais les chaussures s'abîment beaucoup pendant les incendies, ils sollicitent également l'attribution de 20 paires de bottes, une pour chaque pompier actif, ou des brodequins militaires. Le service incendie reçoit assistance de la défense passive des sapeurs de pompes portatifs, matériel sommaire, qui permettent de lutter contre un début d'incendie et d'en enrayer l'extension.

Un différend va opposer la commune à la SNCF durant plus d'un an. La SNCF se refuse à prendre en charge les frais qu'elle occasionne lors des déplacements des pompiers Agache lors des incendies de wagons de linsurvenant en gare les 23 décembre 1943 et 5 février 1944. Ce refus est motivé par le fait que, pour des sinistres non provoqués par des bombardements aériens, les frais doivent être réglés par les communes seules. Le préfet ne tranche cette question qu'en mars 1945 en annonçant que les frais de

déplacement des pompiers sur ordre des autorités occupantes à l'occasion d'un sinistre survenu dans les locaux dont elles avaient la disposition, en l'occurrence la gare, incombent à l'Allemagne au même titre que les réquisitions abusives.

La fin des pompiers Agache

À la suite de la création du service départemental d'incendie et de secours en novembre 1947, la commune de Pérenchies ne possédant pas de service incendie régulièrement constitué est rattachée à Lille comme centre de 1er appel en cas d'incendie et à Armentières comme 2ème appel. Elle doit verser une cotisation de 45 260 Fr pour participation aux frais de service départemental. Les pompiers Agache n'interviendront donc plus que très rarement sur les départs de feu. L'un de leur dernier combat, relaté dans la presse, date de 1958. Le jeudi 5 juin, un incendie se déclare en début d'après-midi dans un groupe de maisons, rue du général Leclerc. Les pompiers des Ets Agache, de Lomme et de Lille interviennent rapidement et, à 18 heures, le feu est complètement maîtrisé. Il semble avoir pris naissance au grenier du 78, puis s'être propagé aux maisons voisines. Bien que l'origine de l'incendie ne puisse être décisée, l'idée de malveillance semble écartée. Deux maisons sont entièrement détruites et inhabitables.



Pompiers Agache, 1960

Le Service d'Aide à la Gestion des Archives Communales

Ce service proposé par le Sivom alliance nord-ouest depuis 2007 aux communes adhérentes est constitué de trois archivistes. Il intervient dans les mairies pour traiter les archives anciennes comme contemporaines. Il réalise également un travail de valorisation des collections patrimoniales des communes.

Nous contacter : archives@sivomno.fr

Sources : archives communales et association « Si Pérenchies m'a été confiée... »

Pérenchies

Les sapeurs pompiers du Sivom alliance nord-ouest



Pompiers Agache, 1948

Les pompiers, nos sapeurs-héros !

Trois cents ans se sont écoulés depuis la création du premier corps des sapeurs-pompiers. Depuis Saint-Louis, la lutte contre l'incendie était confiée aux artisans du bois et du bâtiment. La plupart des maisons étant en bois, ils abritaient tout ce qui se trouvait autour pour éviter la propagation. D'où l'expression « saper ou faire la part du feu ».

Édouard de la Roche, intendant des pompes à Paris, François du Pêrier, introducteur de la pompe à incendie en France, est nommé directeur des pompes et chargé d'organiser un corps de 60 gardes-pompiers dans la capitale. D'origine à l'origine un constructeur de pompe, le terme « pompier » est officialisé en 1802.

Le 1er juillet 1830, un terrible incendie ravage l'ambassade d'Autriche à Paris. Présent sur les lieux et témoin de la mort de nombreuses personnes, Napoléon Ier décide dès l'année suivante de remplacer les anciens gardes-pompiers de Paris par un bataillon de sapeurs-pompiers désormais militaire, caserne et portant

L'uniforme

Le 6 février 1815, le Ministre de l'intérieur adresse une lettre aux préfets les invitant à créer dans chaque commune un service de secours contre l'incendie exclusivement civil. C'est pourtant la Garde nationale qui entre 1831 et 1871 est chargée dans chaque commune à la fois du service d'ordre et du service d'incendie. Après sa dissolution, le décret du 29 décembre 1875 organise des corps de sapeurs-pompiers municipaux, armés et chargés des mêmes missions.

La création d'un nouveau statut met fin en 1925 à l'armement des pompiers. En 1932, le « maillot d'appel 18 » leur est attribué. Après la Deuxième Guerre mondiale, la prise en charge de la lutte contre l'incendie est progressivement confiée aux départements, dans lesquels sont créés des « Services départementaux d'incendie et de secours » (SDIS), qui prennent peu à peu le relais des sapeurs-pompiers communaux volontaires.



Les Sapeurs Pompiers de Pérenchies

Poids : 760.89 Ko

[Téléchargement](#) [5]



Cortège mortuaire de Albert Baroux, 25 avril 1905.

feu, celui-ci étant alimenté par des déchets de papiers. Les débris devaient être noyés durant plus de deux jours afin de circonscrire un éventuel départ de feu. Le sous-lieutenant Albert Baroux doit s'être épuisé à marcher dans l'eau et la glace pendant 11 heures. Déjà en 1900 un terrible incendie que les pompiers avaient combattu activement avait ravagé les magasins de la papeterie Clabaut faisant des dégâts estimés à 1 million et demi de francs.

Si les incendies sont légion dans une ville industrielle comme Marquette, les pompiers sont appelés pour effectuer des opérations de sauvetage sur d'autres types de sinistres. Ce fut le cas en 1907, lorsque la maison Desprez, située au Pont de l'Épinette, s'effondra peu avant midi, ensevelissant sous les débris la plupart des ouvriers. À midi moins le quart, la partie supérieure de l'édifice (l'immeuble comprend sept étages) céda et s'écroula, déterminant la chute successive des étages inférieurs sur le sol. La poutre du rez-de-chaussée n'est plus qu'un immense amas de débris, dans lequel gisent éparpillés le matériel, les outils et les cadavres des ouvriers. Un premier appel fait, peu après la catastrophe, révèle l'absence de huit ou dix ouvriers. À la première nouvelle de l'accident, les pompiers de Marquette accoururent sur les

lieux. Des pans de mur menaçaient de s'abattre à tout instant et de faire de nouvelles victimes parmi les imprudents qui se tenaient trop près du bâtiment. Devant la gravité du feu, il est fait appel au bataillon de Lille. Les pompiers envoient sur les lieux leur grande échelle d'incendie avec plusieurs hommes. Le commandant du bataillon procède à un rapide examen de la situation et fait abattre un pan de mur à peu près suspendu dans le vide et qui tient au reste du mur si légèrement que tous s'attendent à le voir choir d'un moment à l'autre.

La fin des pompiers communaux

En 1909, le corps des sapeurs-pompiers de Marquette-lez-Lille célèbre le centième anniversaire de sa fondation. De grandes manifestations sont organisées à cette occasion. Les festivités débutent le 2 juillet par une retraite au flambeau. Le dimanche 3 juillet dans la matinée sont organisés des concours de tir et de cliques (fanfares). C'est également l'occasion d'inaugurer la nouvelle caserne construite sur l'emplacement de l'ancien dépôt de pompe et le maire, Michel Delebarre, remet des médailles aux pompiers méritants. En 1909, après la création de la communauté urbaine de Lille, la compétence service de secours contre l'incendie est transférée à la CUDEL, qui se substitue aux communes pour assurer la gestion des corps des sapeurs-pompiers. Les pompiers de Marquette ne sont donc plus à la charge de la commune.

Malgré les efforts du maire de l'époque, Jean Delebarre, la caserne fermera ses portes en 2008, faute de nouvelles recrues. Il existe encore de nos jours, des sapeurs-pompiers volontaires résidant dans la commune, dépendant de la caserne de Maroquin-Baroeul.

Le Service d'Aide à la Gestion des Archives Communales

Ce service proposé par le Sivom allier-nord-ouest depuis 2007 aux communes adhérentes est constitué de trois archivistes. Il intervient dans les mairies pour traiter les archives anciennes comme contemporaines. Il réalise également un travail de valorisation des collections patrimoniales des communes.

Nous contacter : archives@sivomno.fr

Sources : archives communales

Marquette-lez-Lille

Les sapeurs pompiers du Sivom allier-nord-ouest



Sapeurs-pompiers de Marquette-lez-Lille, 1920

Les pompiers, nos sapeurs-héros !

Trois cents ans se sont écoulés depuis la création du premier corps des sapeurs-pompiers. Depuis Saint-Louis, la lutte contre l'incendie était confiée aux artisans du bois et du bâtiment. La plupart des maisons étant en bois, ils abritaient tout ce qui se trouvait autour pour éviter la propagation. Dès l'apparition « super ou faire la part du feu ».

Édouard de la Roche, le 23 février 1716, vise à réglementer l'entretien des pompes à eau à Paris. François du Pôtre, introducteur de la pompe à incendie en France, est nommé directeur des pompes et chargé d'organiser un corps de 60 gardes-pompiers dans la capitale. De la Roche à l'origine un constructeur de pompe, le terme « pompier » est officialisé en 1802.

Le 1er juillet 1830, un terrible incendie ravage l'ambassade d'Autriche à Paris. Présent sur les lieux et témoin de la mort de nombreuses personnes, Napoléon Ier décide dès l'année suivante de remplacer les anciens gardes-pompiers de Paris par un bataillon de sapeurs-pompiers désormais militaire, caserne et portant

l'uniforme.

Le 6 février 1835, le Ministre de l'intérieur adresse une lettre aux préfets les invitant à créer dans chaque commune un service de secours contre l'incendie exclusivement civil. C'est pourtant la Garde nationale qui entre en 1831 et 1871 est chargée dans chaque commune à la fois du service d'ordre et du service d'incendie. Après sa dissolution, le décret du 29 décembre 1875 organise des corps de sapeurs-pompiers municipaux, armés et chargés des mêmes missions.

La création d'un nouveau statut met fin en 1925 à l'armement des pompiers. En 1932, le « statut d'appel 18 » leur est attribué. Après la Deuxième Guerre mondiale, la prise en charge de la lutte contre l'incendie est progressivement confiée aux départements, dans lesquels sont créés des « Services départementaux d'incendie et de secours » (SDIS), qui prennent peu à peu le relais des sapeurs-pompiers communaux volontaires.



Les Sapeurs Pompiers de Marquette-lez-Lille

Poids : 920.52 Ko

[Téléchargement](#) [6]

ment leur besoin, la commune n'ayant pas connu d'incendie depuis le début du siècle.

L'eau et le feu

Aucune rivière ou ruisseau ne traverse la commune, si bien qu'il n'existe ni lavoir, ni abreuvoir et en cas d'incendie les habitants ne disposent d'aucun point d'eau pour le combattre efficacement. En 1602, la municipalité de Lompret décide donc de doter la commune en eau potable. Le projet de la Société des Eaux du Nord pour la pose de canalisations prévoyait la pose d'une bouche d'incendie. Les travaux devaient commencer à l'été 1603 pour s'achever en 1604. Un décret du 8 août 1604 va ramener la subvention du ministère de l'Agriculture de 60% à 30%. Ce décret ne prend plus en compte les rigeurs déviantes, ni l'importance des destructions d'immeubles du fait de la guerre. La dépense s'élevait à 585 513 Fr, le projet n'aboutit pas.

En 1663, les primes de l'eau courante arrivent à Lompret avec l'installation d'une conduite d'eau potable à la Cité Familiale, allée du Croquet. Puis, en 1690, un deuxième projet d'alimentation en eau potable est proposé. Avant cette date, peu de confort, beaucoup de foyers ne disposaient pas d'eau courante. Il fallait se rendre au puits, parfois collectif, la circulation ne se faisait que par des routes pavées, dignes d'un « Paris-Roubaix ». Entre 1666 et 1668, après l'agrandissement du village par la construction du lotissement du Croquet (62 maisons sortent de terre à la Cité Familiale), la modernisation des infrastructures suit. Les pavés de Lompret font peu à peu place à des chaussées asphaltées et la municipalité décide d'en profiter pour y enfouir tous les réseaux de distribution indispensables.



Château de Lompret après l'incendie, 2000.

à un mode de vie moderne. L'alimentation en eau à cette époque est en effet assurée par des moyens primitifs, puits individuels de faible profondeur et des forages privés creusés dans les jardins à proximité des étalles et bien souvent des fosses d'aisance, n'offrant aucune garantie de débit et de potabilité.

Cette fois, l'affaire est conclue et l'adjudication est lancée le 10 avril 1660. Dans les trottoirs éventrés sont alors installées les canalisations d'eau attendues depuis si longtemps. Dans le cahier des charges accepté par le maire, il est prévu que la lutte contre l'incendie soit assurée par neuf bouches d'incendie. En 1660, deux de plus sont proposées, l'une dans le chemin d'accès au château de la Phalange et devant servir au Centre de Repos de la CAF et l'autre dans la rue Paul Brame et devant servir au nouveau groupe scolaire. En 1666, afin de renforcer les moyens de lutte contre l'incendie, deux autres nouvelles bouches d'incendie sont posées côté Cité Familiale.

Dans un article de la Voix du Nord paru en 1905, la doyenne de Lompret, Mère Delbarre, alors âgée de 99 ans, montre fièrement le robinet qui amène l'eau courante dans sa cuisine à la correspondante et lui dit : « fine la corvée d'eau au puits ».

Le Service d'Aide à la Gestion des Archives Communales

Ce service proposé par le Sivom alliance nord-ouest depuis 2007 aux communes adhérentes est constitué de trois archivistes. Il intervient dans les mairies pour traiter les archives anciennes comme contemporaines. Il réalise également un travail de valorisation des collections patrimoniales des communes.

Nous contacter : archives@sivomno.fr

Sources : archives communales

Lompret

Les sapeurs pompiers du Sivom alliance nord-ouest



Manœuvre de pompes, début XXe siècle

Les pompiers, nos sapeurs-héros !

Trois cents ans se sont écoulés depuis

la création du premier corps des sapeurs-pompiers. Depuis Saint-Louis, la lutte contre l'incendie était confiée aux artisans du bois et du bâtiment. La plupart des maisons étant en bois, ils abritaient tout ce qui se trouvait autour pour éviter la propagation. D'où l'expression « super ou faire la part du feu ».

Édouard de la Roche, directeur de la pompe à incendie en France, est nommé directeur des pompes et chargé d'organiser un corps de 60 gardes-pompiers dans la capitale. D'origine à l'origine un constructeur de pompe, le terme « pompier » est officialisé en 1802.

Le 1er juillet 1830, un terrible incendie ravage l'ambassade d'Autriche à Paris. Présent sur les lieux et témoin de la mort de nombreuses personnes, Napoléon Ier décide dès l'année suivante de remplacer les anciens gardes-pompiers de Paris par un bataillon de sapeurs-pompiers désormais militarisé, caserné et portant

l'uniforme.

Le 6 février 1835, le Ministre de l'Intérieur adresse une lettre aux préfets les invitant à créer dans chaque commune un service de secours contre l'incendie exclusivement civil. C'est pourtant la Garde nationale qui entre 1831 et 1871 est chargée dans chaque commune à la fois du service d'ordre et du service d'incendie. Après sa dissolution, le décret du 29 décembre 1875 organise des corps de sapeurs-pompiers municipaux, armés et chargés des mêmes missions.

La création d'un nouveau statut met fin en 1925 à l'armement des pompiers. En 1932, le « numéro d'appel 118 » leur est attribué. Après la Deuxième Guerre mondiale, la prise en charge de la lutte contre l'incendie est progressivement confiée aux départements, dans lesquels sont créés des « Services départementaux d'incendie et de secours » (SDIS), qui prennent peu à peu le relais des sapeurs-pompiers communaux volontaires.



Les Sapeurs Pompiers de Lompret

Poids : 729.66 Ko

[Téléchargement](#) [7]



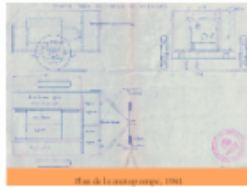
Associati in uniformi, dell'XX secolo

Déjeuner au Bois de Boulogne - dans le quartier du Bois de Boulogne, 1910

Page 8 sur 9

ment de ce matériel étant indispensable.

À l'indépendance de la guerre, les pompiers sont au nombre de 8 et Théry Jules est nommé chef de corps en 1922. Leur équipement ne les satisfait pas. En 1924, ils demandent l'acquisition pour chaque homme d'une veste, un casque et une ceinture avec corde. Ils souhaitent également qu'une lampe électrique soit installée dans la salle de la pompe et demandent des hommes supplémentaires, leur effectif n'étant pas suffisant. 3 manœuvres supplémentaires leur sont accordés. Jean Baptiste Billard est désigné pour conduire la pompe sur la base de l'incendie avec son cheval en cas d'incendie.



Plan de la commune en 1924

La tentative de réforme, au lendemain de la guerre, une section locale de pompiers est créée totalement en 1924, au sein des hommes solitaires n'ayant accepté de suivre les conditions de règlement d'un corps de sapeurs-pompiers. C'est avec peine qu'un nombre suffisant de manœuvres pour la pompe à incendie, ainsi qu'un atterrage pour la conduire sur le lieu du sinistre sont réunis.

L'eau potable venant d'être installée dans la commune par la Société des Eaux du Nord, la commune décide en 1932 l'acquisition de matériel moderne pouvant s'adapter

aux canalisations.

La dernière tentative de création d'un corps de pompiers

En 1941, le Capitaine Delanoy, commandant les sapeurs-pompiers du service d'incendie de Tourcoing effectue une visite. Il juge le personnel insuffisant pour les risques et l'importance de la commune (3 062 habitants, 20 usines et ateliers et 60 fermes). La commune ne dispose que de 10 bouches d'incendie, n'a qu'une pompe à bras (et pas de moto-pompe), 400 mètres de tuyaux, une drôle de 7 mètres (datant de 1920), 25 seaux en toile, 2 lances, 8 casques et combinaisons (pas de veste et bottes en caoutchouc ni vareuse) et 11 maniques à gant. Il propose de renforcer l'équipe par le recrutement de pompiers volontaires, de préférence de jeunes éléments ayant le permis de conduire ou des notions de mécanique.

Dans la nuit du 24 au 25 janvier 1945, 6 des 10 pompiers composant le service d'incendie de Bonduaux combattent durant toute la nuit l'incendie qui ravage le château de Bonduaux.

À l'indépendance de la guerre, la commune décide de recréer le corps de pompiers communal. La préfecture émet un avis favorable et fixe l'effectif de la subdivision à 26 hommes. Ce sera chose faite en 1947 avec la réorganisation du corps des pompiers et l'acceptation de l'effectif de 26 hommes, en demandant toutefois de le fixer provisoirement à 14, en considération de la difficulté de recruter et à celle de pouvoir au point de vue financier à son équipement. Bonte Valéry, entrepreneur en menuiserie, sera le dernier chef de corps des pompiers de Bonduaux. La dissolution du corps des sapeurs-pompiers de la commune sera prononcée par arrêté préfectoral le 6 mars 1950 avec effet au 1er janvier 1950.

Le Service d'Aide à la Gestion des Archives Communales

Ce service proposé par le Sivom alliance nord-ouest depuis 2007 aux communes adhérentes est composé de trois archivistes. Il intervient dans les mairies pour traiter les archives anciennes et comme contemporaines. Il réalise également un travail de valorisation des collections patrimoniales des communes.

Nous contacter : archives@sivomnw.fr

Site web : archives.sivomnw.fr

SP Bonduaux (Planche 1 et 2 - Page 4 et 5)

Bonduaux

Les sapeurs pompiers du Sivom alliance nord-ouest



Les pompiers, nos sapeurs-héros !

Trois cents ans se sont écoulés depuis la création du premier corps de sapeurs-pompiers. Depuis Saint-Louis, la lutte contre l'incendie était considérée aux artisans du bois et du bâtiment. La plupart des maisons étaient en bois, il était tout à fait normal d'avoir une pompe à bras pour éviter la propagation. D'où l'expression « sapeur ouvrier la part du feu ».

L'ordonnance royale du 23 février 1716 vise à réglementer l'entretien des pompes à eau à Paris. François du Pêrier, introducteur de la pompe à incendie en France, est nommé directeur des pompes et chargé d'organiser un corps de 60 gardes-pompiers dans la capitale. Désignant à l'origine un constructeur de pompe, le terme « pompier » est officialisé en 1862.

Le 1er juillet 1810, un terrible incendie ravage l'ambassade d'Autriche à Paris. Présent sur les lieux et témoin de la mort de nombreuses personnes, Napoléon Ier décide dès la nuit suivante de remplacer les anciens gardes-pompiers de Paris par un bataillon de sapeurs-pompiers de service militaire, caserné et portant

l'uniforme.

Le 6 février 1815, le Ministre de l'Intérieur adresse une lettre aux préfets les invitant à créer dans chaque commune un service de secours contre l'incendie exclusivement civil. C'est pourtant la Garde nationale qui entre 1831 et 1871 est chargée dans chaque commune à la fois du service d'ordre et du service d'incendie. Après sa dissolution, le décret du 29 décembre 1871 organise des corps de sapeurs-pompiers municipaux, armés car chargés des deux mêmes missions.

La création d'un nouveau statut met fin en 1925 à l'armement des pompiers. En 1932, le « numéro d'appel 18 » leur est attribué. Après la Deuxième Guerre mondiale, la prise en charge de la lutte contre l'incendie est progressivement confiée aux départements, dans lesquels sont créés des « Services départementaux d'incendie et de secours » (SDIS), qui prennent peu à peu le relais des sapeurs-pompiers communaux volontaires.



30/01/2007 14:08:23

Les Sapeurs pompiers de Bonduaux

Poids : 521.82 Ko

[Téléchargement](#) [9]

URL de la source (modifié le 20/02/2018 - 11:21):

<https://www.wambrechies.fr/mediatheque-0/documentation/les-sapeurs-pompiers-du-territoire>

Liens

- [1] https://www.wambrechies.fr/sites/default/files/atoms/files/sp_wambrechies.pdf
- [2] https://www.wambrechies.fr/sites/default/files/atoms/files/sp_verlinghem.pdf
- [3] https://www.wambrechies.fr/sites/default/files/atoms/files/sp_st_andrr.pdf
- [4] https://www.wambrechies.fr/sites/default/files/atoms/files/sp_quesnoy.pdf
- [5] https://www.wambrechies.fr/sites/default/files/atoms/files/sp_prenchies.pdf
- [6] https://www.wambrechies.fr/sites/default/files/atoms/files/sp_marquette.pdf
- [7] https://www.wambrechies.fr/sites/default/files/atoms/files/sp_lompret.pdf
- [8] https://www.wambrechies.fr/sites/default/files/atoms/files/sp_lambersart.pdf
- [9] https://www.wambrechies.fr/sites/default/files/atoms/files/sp_bonduaux.pdf